

Aperçu historique

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **INSA: Inventar der neueren Schweizer Architektur, 1850-1920:
Städte = Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920: villes =
Inventario svizzero di architettura, 1850-1920: città**

Band (Jahr): **6 (1991)**

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1 Aperçu historique

1.1 Table chronologique

1801–1805 Jean-Jacques Huguenin creuse au Col des Roches une galerie d'écoulement du Bied, ce qui permet d'assécher la cuvette, jusque-là souvent inondée, située en contrebas du Locle. Voir 1896.

1826–1831 Construction du quartier Bournot, dans la cuvette située au sud-est du centre de la localité. Bournot est le nom de l'entrepreneur qui, le premier, prend le risque d'assainir le sol marécageux par le procédé des pilotis. Voir 1833.

1833 Un incendie détruit 45 maisons au cœur de la localité. Collectes et assurances permettent la reconstruction sur un modèle strictement géométrique de ville linéaire. Voir 1826–1831, 1844.

1839–1841 L'Hôtel de Ville, partiellement détruit par l'incendie, est entièrement reconstruit. Voir 1913–1918.

1844 Incendie dans la zone de l'auberge de la Fleur-de-Lys, à la suite duquel on trace une nouvelle rue entre l'Hôtel de Ville et la rue du Marais. Voir 1833, 1855.

1844–1846 Construction d'un Collège sur la nouvelle artère tracée au creux de la vallée, à l'est du Temple français. Voir 1873–1876.

1844–1850 Construction d'une nouvelle route du Locle en direction de la France, grâce à un tunnel traversant le Col des Roches.

1848 Un drapeau suisse est hissé au Locle, déclenchant l'insurrection républicaine; sur quoi, des colonnes d'insurgés, groupées à La Chaux-de-Fonds, marchent sur Neuchâtel où la République est proclamée. Le nouveau district du Locle – à la différence de l'ancienne Mairie – s'étend jusqu'à la vallée de La Brévine et des Ponts. Voir 1856.

1849–1857 Age d'or de l'horlogerie à l'enseigne du libéralisme républicain. Voir 1876.

1851 Première Exposition universelle à Londres. Les expositions qui lui succèdent contribuent puissamment à la publicité horlogère; les horlogers loclois y obtiennent de nombreuses médailles.

1855 Une Commission centrale du Jura Industriel obtient la concession d'une ligne ferroviaire Les Brenets–Le Locle–La Chaux-de-Fonds–Val de St-Imier, tronçon d'une liaison France–Suisse négociée depuis 1852. Voir 1857.

1855 Incendie de plusieurs maisons à la rue de la Côte, au Bas-du-Village. Voir 1844.

1855–1858 Construction de l'Hôtel des Postes.

1856–1861 Une Association immobilière pour la construction de maisons ouvrières bâtit, au Verger, le Quartier-Neuf ou du Progrès sur le modèle des rues en bandes parallèles propre au quartier du Marché; le nouveau plan d'alignement tracé en



Fig. 2 Montre de poche, signée Daniel JeanRichard (vers 1672–1741), fondateur de l'industrie horlogère jurassienne. La Chaux-de-Fonds, Musée international de l'horlogerie.

1856–1858 par l'ingénieur cantonal Knab reprend également ce schéma. Voir 1892–1898.

1856 Une tentative de coup d'Etat royaliste à Neuchâtel provoque une grave crise politique en Suisse; la Prusse renonce en fin de compte à sa suzeraineté sur le canton. Voir 1848.

1857 Mise en exploitation de la ligne ferroviaire Le Locle–La Chaux-de-Fonds, premier tronçon du Jura Industriel. La crise économique qui éclate la même année plonge la compagnie dans les difficultés; Le Locle se trouve endetté pour des décennies; on renonce à la construction de la ligne destinée à relier Le Locle à la France. Voir 1855, 1861.

1861 Inauguration de la ligne ferroviaire La Chaux-de-Fonds–Neuchâtel, reliant ainsi Le Locle à la capitale. Voir 1857, 1874.

1861–1862 Ferdinand Cartier fait construire à la rue Bournot La Caserne, prototype de l'immeuble locatif à but lucratif.

1862 Ouverture d'une usine à gaz par une société privée; fermée en 1890 lors de la mise en exploitation de l'usine électrique. Voir 1889–1890, 1905.

1865 Georges Favre-Jacot fonde une fabrique de montres aux Billodes, baptisée par la suite du nom de Zénith, l'une des principales entreprises horlogères du Jura suisse. Voir 1883–1884.

1866 Premier Congrès, à Genève, de l'Association internationale des travailleurs; Constant Meuron et James Guillaume fondent au Locle une section internationaliste qui – à la différence des «coullérystes» de La Chaux-de-Fonds – devient révolutionnaire, anarchiste et collectiviste, en liaison étroite avec Michel Bakounine. Voir 1872.

1868 Henri-Frédéric Maspoli, fils d'un entrepreneur de Balerna (Tessin), fonde à La Brévine une entreprise qui s'établit bientôt au Locle et qui y devient la principale entreprise locale de construction.

1868 Ouverture de l'Ecole d'horlogerie du Locle. Voir 1885–1887.

1872 Le Locle accueille le II^e Congrès de la Fédération jurassienne anarchiste; par la suite, le centre de gravité du mouvement se déplace à La Chaux-de-Fonds. L'anarchisme jurassien est finalement absorbé par le syndicalisme. Voir 1866, vers 1895–1914.

1873–1876 Construction du Nouveau Collège, de style néo-baroque, à l'est en amont de la localité. Voir 1844–1846.

1874 et 1875 Mise en exploitation de la ligne Les Convers–Bienne, assurant ainsi une liaison directe entre Le Locle et Bienne. En 1875, transfert de la ligne du Jura Industriel à la compagnie Jura–Berne–Lucerne. Voir 1861, 1884.

1876 L'Exposition internationale de Philadelphie révèle l'importance de l'horlogerie américaine, faisant concurrence à l'industrie suisse grâce à la mécanisation. Voir 1849–1857, 1883–1884.

1883–1884 Georges Favre-Jacot fait ajouter à sa fabrique des Billodes une annexe destinée à la fabrication de boîtes de montre, ainsi qu'une halle pour machines à vapeur; témoin architectural des débuts de la mécanisation de l'horlogerie locloise, dont Favre est un pionnier. Le mode industriel mécanisé de fabrication commence à concurrencer l'établissage. Voir 1865, 1876, vers 1895–1914.

1884 Ouverture de la ligne Le Locle–Besançon, pour laquelle on construit un tunnel ferroviaire au Col des Roches, ainsi qu'une nouvelle gare au Locle, remplaçant l'ancien hangar. Le roulage en provenance de Franche-Comté est ainsi achevé. Rachat de la ligne du Jura Industriel par le canton et affermage à la Compagnie du Jura neuchâtelois. Voir 1874, 1907–1910.

1884 Installation du premier réseau téléphonique au Locle.

1884 Jacques Klaus construit une usine de chocolat et de confiserie fine; en 1896, il ouvre une autre fabrique à Morteau (France). Voir 1901.

1885–1887 Construction d'un bâtiment destiné à abriter le Bureau de contrôle et de poinçonnement des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que l'Ecole d'horlogerie. Voir 1868, 1901–1902.

1886 Fondation d'un bataillon des sapeurs-pompiers, groupant en une seule organisation les nombreuses compagnies de service du feu qui existaient jusque-là.

1887 Fondation de la Société locloise d'intérêt public et d'embellissement, dont les premières réalisations sont l'aménagement de l'Esplanade de la gare (1888–1890) et du jardin public (1888–1894). En 1890–1900, elle lance une campagne d'arborisation: de nombreuses places et rues sont plantées d'arbres. Voir 1899.

1888 La statue en bronze de Daniel JeanRichard, pionnier de l'horlogerie, par Charles Iguel, est dressée devant le bâtiment du Bureau de contrôle et l'Ecole d'horlogerie. Voir 1885–1887.

1889 Réorganisation administrative consécutive à une loi cantonale de 1888: la Municipalité devient Commune, après dissolution de l'association des communiens.

1889–1890 Construction d'une usine électrique communale dans les gorges de La Rançonnière, l'une des premières de Suisse. Voir 1862, 1905–1906.

1890 Mise en exploitation de la ligne régionale Les Brenets–Le Locle.

1892 Georges Favre-Jacot commence l'exploitation d'un moulin à sable permettant de fabriquer des plots de ciment. Voir 1865.

1892–1893 Construction de l'Hôpital sur la terrasse de Bellevue.

1892–1898 La Société locloise de construction bâtit le quartier ouvrier de l'Avenir, dont la conception s'écarte nettement, pour la première fois, du système des rues parallèles. Voir 1856–1861, 1919–1920.

Vers **1895–1914** Essor de l'horlogerie, assombrie par les crises de 1902–1903 et 1908–1909. Extension de la mécanisation, favorisée par l'introduction de l'électricité. Après 1903, la grande entreprise évince définitivement l'établissage. Formation des organisations patronales et salariales; les unes et les autres combattent le travail à domicile. La fabrique imprègne l'aspect du site bâti. Voir 1883–1884.

1896 Les intempéries entraînent de graves inondations, malgré le réseau de canaux aménagé en 1891–1895; par conséquent, importante correction du cours du Bied dans les années 1898–1919. Voir 1801–1805.

1899 Construction du Casino-Théâtre.

1899 Transfert de l'abattoir communal dans les moulins du Col des Roches; l'établissement est transformé, dans la décennie suivante, en abattoirs-frontières, vaste entreprise organisée sur le mode mécanisé.

1899 et 1904 Boisement de l'ancien Communal à La Joux Pélichet, ainsi que du domaine de la Grecque. Voir 1887.

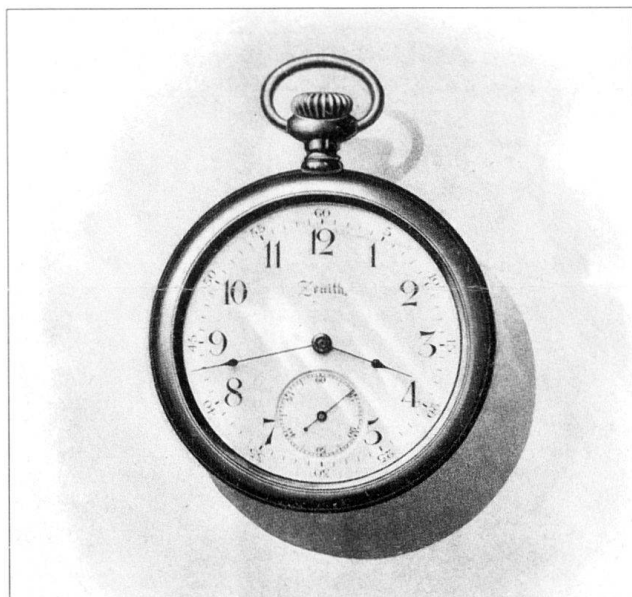


Fig. 3 Montre à savonnette, réalisée par la fabrique d'horlogerie Zénith (Le Locle): Tiré de: Philippe Godet, *Zénith, une industrie neuchâteloise*, Neuchâtel 1908 (frontispice).



Fig. 4 Rouage d'une montre de poche Zénith: l'entreprise horlogère mécanique produisait elle-même toutes les pièces constituant une montre. Tiré de la même publication que fig. 3.

1900 Mise en exploitation du réseau d'eau potable à domicile. Fin des sociétés traditionnelles de gestion de fontaines. Voir 1908.

1901–1902 Construction d'un imposant édifice scolaire destiné à abriter l'Ecole d'horlogerie et de mécanique transformée en Technicum. Voir 1885–1887.

1901 et 1906 Construction de la nouvelle fabrique de chocolat Klaus aux abords sud-ouest du Locle. Voir 1884.

1905 Le Bernois Werner Oesch et le Vaudois Constant Rossier fondent au Locle un bureau d'architectes, dont les nombreuses réalisations dans l'esprit du Heimatstil et du néo-classicisme marquent le paysage architectural.

1905–1906 Construction d'une usine à gaz communale aux Billodes. Voir 1862.

1907–1910 Réorganisation du domaine ferroviaire: la gare des marchandises est transférée aux creux de la vallée, la gare des voyageurs agrandie. Voir 1884.

1908 Mise en exploitation du réseau d'eau potable aux Monts; par la suite, rapide extension du quartier de villas sur la terrasse des Monts. Voir 1900.

1912 Construction, par Charles-Edouard Jeanne-
ret (Le Corbusier), d'une villa pour Georges Favre-
Jacot, propriétaire de la fabrique Zénith. Voir 1865.

1913–1918 Construction du nouvel Hôtel de Ville entre le centre de la ville et le Technicum par l'architecte Charles Gunthert de Vevey; style Renaissance suisse. Voir 1839–1841.

1919–1920 La Commune fait construire aux Jeannerets trois maisons locatives: début de la politique sociale du logement par les autorités du Locle. Voir 1892–1898.

1.2 Aperçu statistique

1.2.1 Territoire communal

La *deuxième statistique de la superficie de la Suisse* de 1923–1924¹ fournit les données suivantes relatives au territoire communal.

Le territoire politique comme unité de superficie

Superficie totale	2311 ha 93 a
Surface productive	
sans les forêts	1727 ha 24 a
forêts	490 ha 95 a
Surface improductive	195 ha 87 a

Le Locle, commune frontière, était alors une «commune entièrement mesurée, conformément aux prescriptions fédérales».

Rapport entre la commune politique comme unité de superficie et les branches d'administration spéciales

Commune politique

Le Locle, protestante, française

Bourgeoisies

Le Locle

Assistance publique

Le Locle

Paroisses

- protestantes: Le Locle, église nationale française et église indépendante du canton de Neuchâtel, église allemande
- catholique: Le Locle

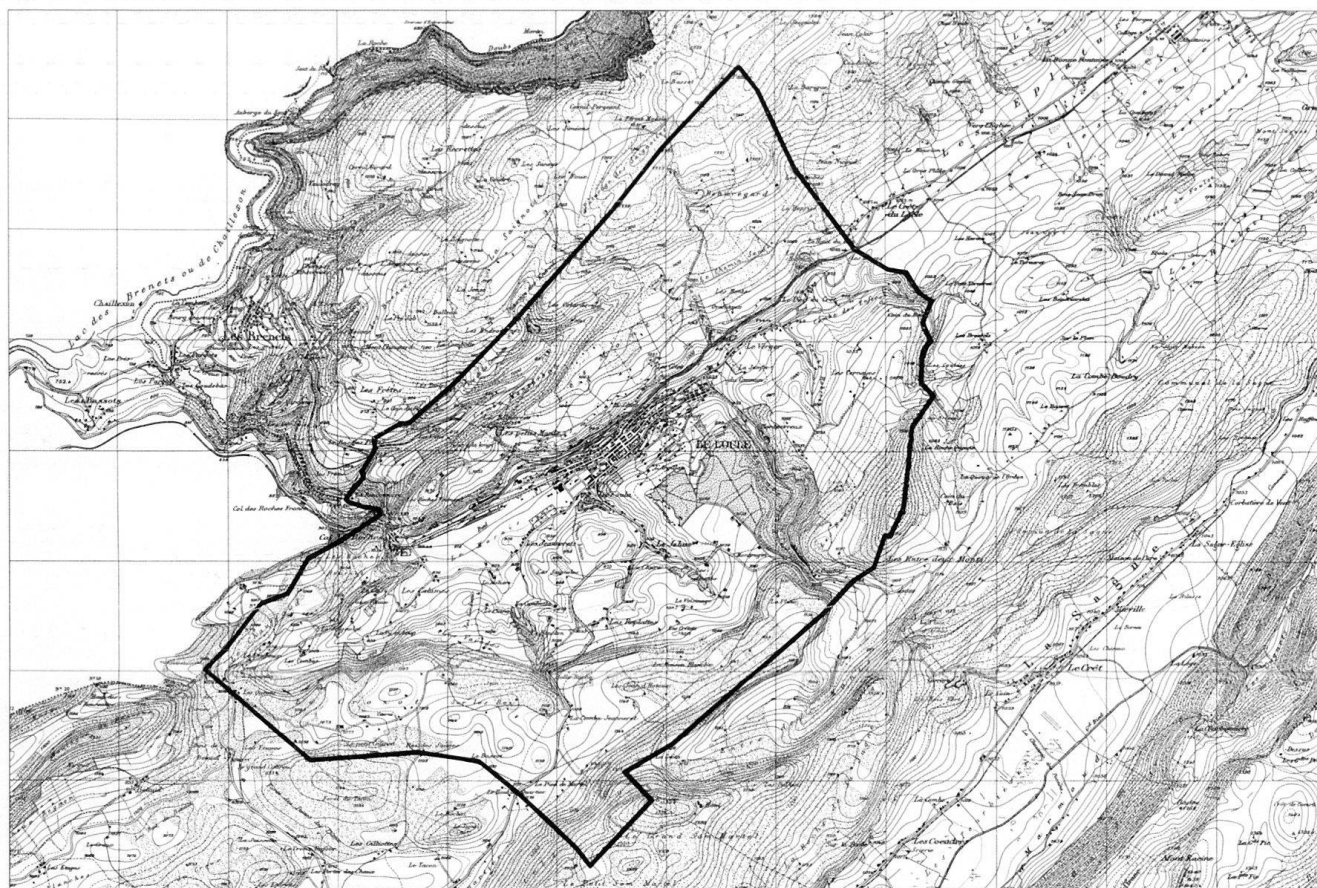


Fig. 5 Plan de la commune du Locle. Echelle 1 : 80 000. Extrait à échelle réduite de l'Atlas topographique de la Suisse, échelle 1 : 25 000. Assemblage des feuilles 83, 85, 130 et 132.

Ecoles primaires

Le Locle-Ville; Le Locle-Les Environs avec les écoles des Calames, du Crozet, des Monts, des Replattes et du Verger

Offices et dépôts postaux

Le Locle (bureau de 1re classe); Le Col des Roches, La Jaluse (bureau de 3e classe); Le Prévoux (dépôt comptable); Le Communal (dépôt non comptable)

1.2.2 Evolution démographique

Population résidente du Locle selon la récapitulation du Bureau fédéral de statistique². Lors du recensement de 1850, le hameau des Eplatures formait encore une partie de la commune du Locle dont il fut détaché, en 1851, pour être constitué en commune séparée. En 1900, elle fut réunie à La Chaux-de-Fonds³.

1850	8 514	1880	10 387	1910	12 722	1941	11 336
1860	9 301	1888	11 226	1920	12 463	1950	11 979
1870	10 215	1900	12 559	1930	12 001		

Les recensements fédéraux établis tous les dix ans depuis 1850 (depuis 1870, régulièrement en date du 1er décembre) concernent la population «de jure» (population résidente), exception faite pour ceux de 1870 et de 1880, où seule la population «de facto», c'est-à-dire présente, avait servi de base à l'établissement des résultats.

Composition de la population selon le Dictionnaire des localités de la Suisse, publié par le Bureau fédéral de statistique le 31 décembre 1920 (basée sur les données du Recensement fédéral de la population du 1er décembre 1910).

Répartition de la population de résidence, d'après la langue et la confession

Population résidente au total	12 722
Langue	
française	11 530
allemande	960
italienne	213
romanche	1
autres	18
Confession	
protestante	10 834
catholique	1 771
israélite	3
autres	114

Répartition, d'après la subdivision locale de la commune politique, des maisons habitées, des ménages et de la population de résidence ordinaire.

Le premier chiffre indique le nombre des maisons, le deuxième celui des ménages et le troisième celui des habitants.

Le Locle	894	2966	12 722
Beauregard	10	10	46
Col des Roches	43	72	336

Le Crozot	15	15	71
La Jaluse	50	111	584
Les Jeannerets	38	84	428
Le Locle (ville)	605	2441	10 141
Les Monts	63	115	533
Les Replattes	27	47	210
Le Verger	43	71	373

1.3 Personnalités locales

Sélection biographique et chronologique des principales personnalités du Locle ayant exercé une activité entre 1850 et 1920 dans les domaines de l'architecture, de la construction, de l'ingénierie, des arts appliqués, de la politique, de la culture et de l'économie. On trouvera plus d'informations sur les personnalités représentatives de l'industrie horlogère dans Bourdin 1986.

ABRAHAM LOUIS PERRELET	1729–1826
Personnalité de premier plan de l'horlogerie locale du temps après Daniel JeanRichard (1672 env. –1741); inventeur de nombreux instruments d'horlogerie.	
JACQUES FRÉDÉRIC HOURIET	1743–1830
Eminent horloger loclois, disciple de Perrelet; «père de la chronométrie suisse». Beau-père de Urban Jürgensen (voir Jules Jürgensen).	
MARIE-ANNE CALAME	1775–1834
Fondatrice de l'Asile des Billodes (orphelinat).	
OLIVIER QUARTIER	1776–1852
Horloger; promoteur de l'enseignement du dessin et de projets d'urbanisme.	
JEAN-JACQUES HUGUENIN	1777–1833
Constructeur de la «galerie Huguenin» (galerie d'écoulement du Bied).	
LOUIS FAVRE	1784–1860
Architecte; président de la Commission de bâtisse de la Ville de Neuchâtel.	
CHARLES FRANÇOIS NICOLET	1789–1861
De longues années durant, maire du Locle et personnalité locale de premier plan avant la révolution républicaine.	
JEAN FRANÇOIS DANIEL ANDRIÉ	1792–1866
Pasteur du Locle (1830–1843), puis à Berlin; promoteur de la construction du Collège.	
FRANÇOIS LOUIS VÉNUSTE BOURNOT	1795
Charpentier (au Locle de 1818 à 1831); constructeur d'un nouveau quartier au Locle.	
CHARLES HENRI JUNOD	1795–1843
Ingénieur, d'Auvergnier; directeur des ponts et chaussées de la Principauté de Neuchâtel dès 1829, conseiller d'Etat 1847; membre du Corps législatif et député à la Diète.	
FRÉDÉRIC AUGUSTE ZUBERBÜHLER	1796–1866
Fabricant et marchand de montres; politicien républicain.	
AMI JEAN JACQUES LANDRY	1800–1856
Graveur; hôtelier.	
HENRI GRANDJEAN	1803–1879
Fabricant de montres; éminent républicain neuchâtelois, «patriote» de 1848; initiateur du quartier du Progrès; promoteur de la construction de la	

nouvelle poste, de l'Observatoire de Neuchâtel et du Jura Industriel (ligne ferroviaire).

CONSTANT MEURON	1804
Révolutionnaire républicain (1831), guillocheur au Locle (dès 1848), personnalité dirigeante de l'anarchisme jurassien (années 1860).	
CHARLES FÉLICIEN TISSOT	1804–1873
Fabricant de montres, comme son fils Ch. Emile T.; fondateur de la fabrique du même nom (1853).	
SYLVAIN MAIRET	1805–1890
Grande figure de l'horlogerie fine du Locle.	
HEINRICH MOSER	1805–1874
Fabricant de montres, de Schaffhouse, établi successivement en Russie, au Locle et à Schaffhouse; citoyen d'honneur du Locle.	
EDOUARD EMMANUEL SANDOZ-ROSIÈRES	1807–1852
Architecte et ingénieur; intendant des bâtiments de la Principauté de Neuchâtel dès 1829.	
XAVIER PÉQUIGNOT	1807–1864
Politicien, juge, officier, originaire du futur Jura bernois; organisateur de l'Ecole industrielle du Locle (1855–1857).	
JULES FREDERICK JÜRGENSEN	1808–1877
Fils d'Urban Jürgensen, fabricant de montres de Copenhague; fondateur de la succursale du Locle (1835). Père de Jules et Jacques Alfred J.	
FRÉDÉRIC WILLIAM DUBOIS	1811–1863
Eminent représentant de l'horlogerie de précision locale; républicain et protosocialiste; promoteur de l'Association ouvrière (1858).	
HANS RYCHNER	1813–1869
Architecte, d'Aarau, établi à Neuchâtel. Père de Charles et Alfred R.	
AUGUSTE LAMBELET	1819–1859
Avocat; politicien républicain; secrétaire général du Jura Industriel (chemin de fer); promoteur de l'Association ouvrière (1858).	
FRITZ ZUBERBÜHLER	1822–1896
Peintre.	
CHARLES FRÉDÉRIC KNAB	1822–1874
Ingénieur cantonal neuchâtelois (1853–1874).	
ULYSSE NARDIN	1823–1876
Fondateur de la manufacture de montres du même nom (1846). Père de Paul David N.	
JACQUES KLAUS	1825–1909
Boulangier et confiseur, établi au Locle dès 1849; fondateur de la fabrique de chocolat et confiserie du même nom (1883).	
CHARLES FRANÇOIS IGUEL	1827–1897
Sculpteur, du Wurtemberg, établi à Neuchâtel et à Genève.	
JULES GRANDJEAN	1828–1899
Directeur de la Compagnie ferroviaire du Jura Industriel (1857–1874) et du chemin de fer Jura – Berne – Lucerne (1874–1884); promoteur des chemins de fer régionaux.	
JULES GROSSMANN	1829–1907
Horloger, d'Eberswald (Brandebourg); théoricien de la régulation de la montre; directeur de l'Ecole d'horlogerie du Locle (1868–1902).	
CHARLES-EMILE TISSOT	1830–1910
Fabricant de montres, comme son père Charles Félicien T. Son fils Charles T. (1860–1936) mécanisera la fabrique paternelle.	
AUGUSTE JACCARD	1833–1895
Horloger, géologue, professeur.	



Fig. 6 Dentellières et horlogère dans une maison au Verger, Le Locle. Gravure de Charles Girardet (1780-1863).

ALBERT PELLATON-FAVRE	1834-1914
Fabricant de montres (chronomètres à tourbillon); père de James P., directeur de l'Ecole d'horlogerie.	
JULES JÜRGENSEN	1837-1894
Fabricant de montres; auteur de plusieurs ouvrages sur l'horlogerie. Fils de Jules Fred. J., frère de Jacques Alfred J.	
HENRI-FRÉDÉRIC MASPOLI	1837-1915
Entrepreneur, de Balerna (TI), fondateur de la principale entreprise de construction du Locle (1868, au début à La Brévine). Père d'Emile et Joseph M.	
ARISTE CALAME	1839-1917
Fabricant de montres; fondateur de la future fabrique Zodiac (1882); père de Louis-Ariste C. (1875-1955).	
LÉO CHATELAIN	1839-1913
Architecte, établi à Neuchâtel.	
FRITZ HUGUENIN-LASSAUGUETTE	1842-1926
Peintre paysagiste; professeur de dessin au Locle (1872-1892).	
GEORGES-EMILE FAVRE(-BULLE)-JACOT	1843-1917
Fabricant de montres; fondateur de la future fabrique Zénith (1865). Pionnier de la mécanisation de l'horlogerie neuchâteloise. Grand propriétaire foncier, entrepreneur.	
CHARLES RYCHNER	1843-1918
Préfet au Locle 1876-1898; fils de Jean R.; frère d'Alfred R.	
JAMES GUILLAUME	1844-1916
Figure de proue de l'anarchisme jurassien; allié de Bakounine.	
ALFRED RYCHNER	1845-1918
Architecte, établi à Neuchâtel. Formation: Académie d'architecture, Berlin. Stage chez E. Boeswillwald, Paris. Fils de Jean R., frère de Charles R.	
FRITZ HUGUENIN	1845-1915
Graveur et médailleur; directeur, en commun avec son frère Albert H., de l'atelier de gravure paternelle (boîtes de montre, médailles).	
CHARLES BARBEZAT-BAILLOD	1847-1938
Fondateur de la future fabrique de montres Le Phare (1888).	
FRITZ HUGUENIN	1847-1917
Fabricant de montres; secrétaire de la Société intercantonale des industries du Jura (plus tard Chambre suisse d'horlogerie). Fils du fabricant de montres et politicien Eugène H. (1814-1893).	

DAVID LOUIS FAVARGER	1849-1907
Notaire; politicien; président de tribunal.	
PHILIPPE GODET	1850-1922
Avocat, homme de lettres, historien, politicien, établi à Neuchâtel. Promoteur de la conservation du patrimoine historique et de l'identité régionale.	
GEORGES HENRI FRANÇOIS FAVRE	1852-1909
Architecte.	
FRÉDÉRIC JULES CORTI	1853-1919
Entrepreneur en bâtiment (associé à I. Baratelli).	
JULES ALBERT PIGUET	1854-1934
Fabricant de montres (ressorts-timbres), au Locle depuis 1872; fondateur de la Société d'intérêt public et d'embellissement; président de la Commune 1897-1920.	
EDOUARD ROCHEDIEU	1855-1936
Ingénieur; directeur des Services industriels du Locle 1892-1932.	
PAUL DAVID NARDIN	1855-1920
Fabricant de montres (chronomètres de marine); fils d'Ulysse N.	
JEAN GILARDINI	1855-1922
Entrepreneur en bâtiment.	
ALBERT THEILE	1855-1925
Architecte, à La Chaux-de-Fonds.	
ADÈLE HUGUENIN-VUILLEMIN	1856-1933
Ecrivain (T. Combe), militante féministe, défenseur de l'anti-alcoolisme.	
ERNEST PERUCCHI	1857
Architecte.	
EDOUARD PIQUET	1858-1914
Architecte (dipl. de l'Ecole d'architecture de Stuttgart, lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris). Entrepreneur, associé à l'arch. Ritter (de Bienne). Etabli au Locle en 1883, en 1895 à La Chaux-de-Fonds. En 1914, président central de la Société suisse des entrepreneurs.	
GEORGES BAUMANN	1860
Architecte (probabl. charpentier), propriétaire d'une scierie.	
ERNEST BIÉLER	1863-1948
Peintre, décorateur, de Rolle.	
ALBERT PILLICHODY	1868-1936
Ingénieur forestier au Locle 1898-1904 (boisement du Communal).	

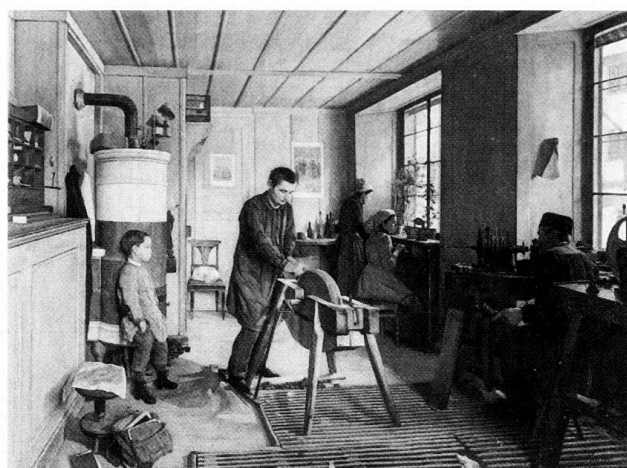


Fig. 7 Les travailleurs à domicile dans leur atelier: polisseuses et guillocheur. Peinture à l'huile de Edouard Kaiser (1855-1931), 1896. Le Locle, Musée des Beaux-Arts.

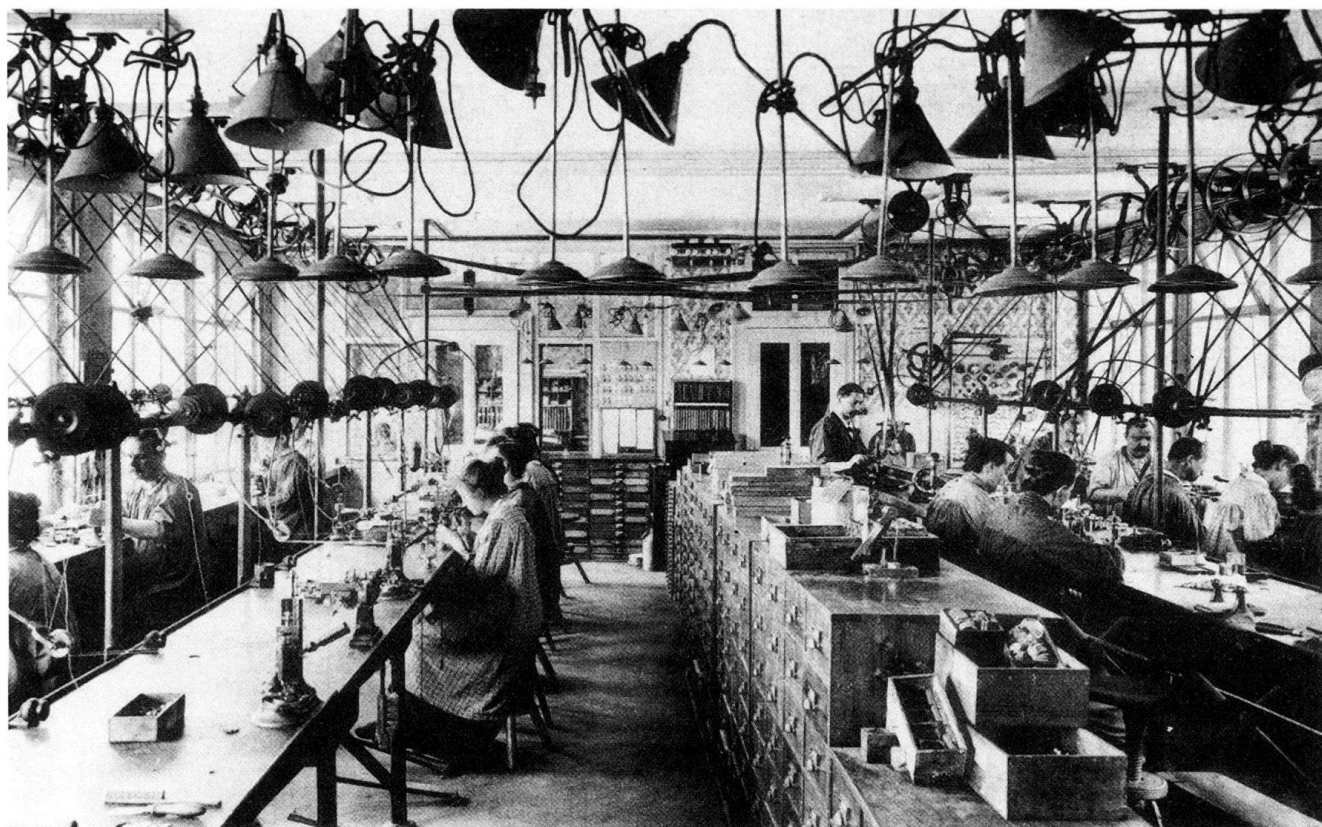


Fig. 8 Les ouvriers d'usine dans l'atelier le plus éclairé: atelier des ébauches de la fabrique Barbezat-Baillocl (Le Phare), voir rue de la Côte Nos 29–35. Photographie Frédéric Boissonnas, tiré de: Philippe Godet et T. Combe, *Neuchâtel pittoresque*, vol. 2: *Vallées et Montagnes*, Sécheron-Genève: Société anonyme des Arts graphiques 1902, p. 83.

GEORGES DUCOMMUN	1868–1936	tion: Technicum de Berthoud (Burgdorf) (section construction), 1893–1896. Travaille d'abord au Bureau d'Eugène Crivelli, puis depuis 1905, atelier d'architecture en association avec C. Rossier. Père de l'arch. ETS Henri O. (né en 1906), grand-père de l'arch. EPF (Lausanne) Philippe O.	
Fabricant de montres; fondateur de la fabrique Doxa (1889).			
INNOCENT BARATELLI	1869–1951		
Entrepreneur (associé à F.-J. Corti).			
JEAN CRIVELLI	1871	CHARLES GUNTHERT	1878–1918
Architecte, entrepreneur, originaire du Tessin. Etudes à Milan. Entreprise de construction avec son frère Eugène au Locle, puis à son compte à La Chaux-de-Fonds.		Architecte, à Vevey. Formation: Technicum de Winterthur (stage); Ecole des Beaux-Arts de Paris (1896–1902). Stage dans le bureau d'arch. Maillard (Vevey).	
ERNEST LAMBELET	1872–1928	MAURICE MATTHEY	1878
Architecte. Formation: Ecole des Beaux-Arts, Paris.		Peintre paysagiste.	
THÉOPHILE CHRISTIAN BELSER	1872–1948	RENÉ CHAPPALLAZ	1881–1976
Architecte-entrepreneur.		Architecte, à La Chaux-de-Fonds et Tavannes.	
J.U. DÉBELY	1873–1932	JULES CORTI	1881–1936
Architecte-entrepreneur.		Entrepreneur, associé à R. Ghielmetti.	
EMILE MASPOLI	1873–1930	JULES ALFRED FALLET	1883–1954
Architecte, entrepreneur. Formation: Technicum de Bienne. Depuis 1904, associé à son frère Joseph (1876–1954). Propriétaire de l'entreprise paternelle (1915–1927: Maspoli Frères; 1927–1930: Emile Maspoli; en 1931, reprise par le fils d'Emile, l'arch. Charles Jean M., né en 1902). Fils de Henri Frédéric M.		Architecte, de Dombresson (NE), au Locle. Employé du bureau Oesch & Rossier, à son compte depuis 1918. Etabli à Pully (VD) vers 1930.	
ERNEST ROBERT	1874–1951	CONSTANT ROSSIER	1883–1961
Photographe, associé à son frère.		Architecte, de Payerne, au Locle. Formation: Technicum de Bienne. Atelier d'architecture en association avec W. Oesch à partir de 1905.	
EUGÈNE CRIVELLI	1877–1928	GEORGES PERRENOUD	1885–1952
Architecte; par moments, associé à son frère Jean.		Fabricant de montres; fondateur, avec Ch.-L. et W. Huguenin, du groupe Saida (1925).	
WERNER OESCH	1877–1949	CHARLES EDOUARD JEANNERET (LE CORBUSIER)	1887–1965
Architecte, d'Erlenbach (BE), au Locle. Forma-		Architecte.	
		ALEXANDRE GIROD	1889–1929
		Peintre.	

1.3.1 Maires / Présidents du Conseil municipal / Présidents du Conseil communal

Dans l'année qui suit la Révolution de 1848, l'Assemblée de la bourgeoisie ou de la communauté supplante la Générale commune et désigne un Conseil administratif dont le président assume, en 1849–1850, la charge de chef de la Commune, fonction exercée jusque-là par le maire. Lors de l'instauration du régime municipal, le chef de l'exécutif porte le titre de président du Conseil municipal et, après la fusion de la Commune bourgeoise et de la Municipalité en 1889, celui de président du Conseil communal, de président de la Commune ou de la Ville.

Dans l'ordre des périodes de fonction

1797–1824	FRANÇOIS DROZ	
1824–1848	CHARLES-FRANÇOIS NICOLET	1789–1861
1849–1850	CHARLES-AUGUSTE JEANNERET	
1850–1852	AUGUSTE-FRÉDÉRIC HUGUENIN	
1852–1853	HENRI GRANDJEAN	1803–1879
1853–1861	ALFRED DUBOIS	
1861–1863	VIVALDI DUBOIS	
1863–1872	JULES CALAME	
1872–1887	JULES PERRENOUD-RICHARD	
1887–1889	AUGUSTE DUBOIS	
1889–1897	NUMA DUBOIS	
1897–1920	JULES-ALBERT PIGUET	1854–1934
1920–1924	JULIEN TISSOT	1872–1948
1924–1927	HENRI FAVRE	1878–1961
1927–1936	JULIEN TISSOT	1872–1948



Fig. 9 Projet d'un monument du pionnier de l'horlogerie Daniel JeanRichard, 1873, par Charles Iguel, auteur du monument érigé sous une autre forme en 1888. Modèle en gypse de couleur bronze, d'après une photographie contemporaine. Le Locle, Archives communales.

1.3.2 Directeurs municipaux / Directeurs des Travaux publics

Un *Règlement pour l'Intendant des bâtiments de la Communauté du Locle* fut édicté en 1827, en rapport avec les travaux de Bournot. En 1872, une commission, chargée d'étudier la réorganisation du Conseil municipal, recommanda la nomination d'un directeur municipal: «Il dirige et surveille tous les travaux soit de construction soit de réparation des bâtiments et du matériel; il remplit les fonctions de voyer» (ACo II: B 46, PV CG 1871–1876). Outre cela, il devait diriger le bureau municipal. Jeanne- ret-Virchow assumait la charge à titre provisoire, avant que le juriste Michel Clerc n'entrât en fonction. Marthy, successeur de ce dernier, avait été préposé au cadastre et ingénieur en second à la Direction cantonale des routes. En 1879, la charge fut supprimée, puis réintroduite en 1888. Constant Meystre, le nouveau titulaire, devint «conducteur des routes» et «remplira en même temps les fonctions de voyer» dans le sens prévu par la loi cantonale de 1875 (ACo II: B 92). A la suite de la réorganisation de la Commune, on créa le poste de directeur des Travaux publics. Edouard Rochedieu, l'ingénieur désigné, se contenta, à partir de 1907, de diriger les Services industriels (approvisionnement en électricité et en eau potable); en 1909, il remit la fonction de voyer à François Gorgerat. Ce dernier fut nommé ingénieur communal en 1910, mais la Direction des Travaux publics semble avoir été alors assumée par le chef du Département dont elle dépendait, à savoir Piguët, président de la Commune. En 1914, Méan, successeur de Gorgerat, reçut à nouveau le titre et le traitement de Directeur des Travaux publics. Ponnaz, qui succéda à Méan, porta depuis 1922 le titre de directeur et chef de Département des Travaux publics. De 1915 à 1924, l'architecte Henri Robert travailla au Bureau communal des Travaux publics; Eugène Merz fit de même à partir de 1927.

Dans l'ordre des périodes de fonction

1872–1875	MICHEL CLERC
1876–1880	CHARLES FRÉDÉRIC MARTHY
1888–1892	CONSTANT MEYSTRE
1892–1907	EDOUARD ROCHEDIEU
1909–1913	FRANÇOIS GORGERAT
1913–1918	ARMAND MÉAN
1918–1952	MAURICE PONNAZ

1.4 Organisation communale des travaux publics: commissions et règlements

Sous l'Ancien Régime, la Compagnie du village avait la responsabilité de tout ce qui concernait les constructions, la santé publique, la sécurité, l'approvisionnement en eau et surtout la police du feu. Le service du feu comptait de nombreuses compagnies, importantes par le rôle qu'elles jouaient en tant que centres de la vie sociale et politique. Ce n'est qu'en 1886 qu'elles furent regroupées en un bataillon de sapeurs-pompiers. En 1811, la Chambre d'assurance contre les incendies entra en activité; en 1812, ses inspecteurs intervinrent auprès de l'Etat, qui publia une *Ordonnance de police pour prévenir et arrêter les incendies*. Cette dernière précisait les tâches des commissions locales du feu et édictait des prescriptions sur les matériaux de construction. En 1829, à la faveur d'une révision, une hausse de taxe frappa les bâtiments en



Fig. 10 Le Locle. Fresque dans le pignon du nouvel Hôtel de Ville: «La ronde des heures», 1922, par Charles Biéler.

bois. Lors de l'élaboration des plans de reconstruction consécutive à l'incendie de 1833, Junod, inspecteur des ponts et chaussées, était assisté d'une Commission locale pour la police des constructions (ACo I: I vol.9); en 1833, fut édicté un *Règlement pour la Police des constructions dans la partie incendiée du village du Locle*. Suivit, en 1834, un règlement cantonal des constructions (prescriptions relatives aux matériaux de construction); en 1837, il fut complété d'un *Compromis pour les alignements et le développement du village du Locle*, document qui accompagnait le plan d'extension de Junod adopté la même année. A cet effet, on institua une commission spéciale. En 1838, la surveillance de tout ce dispositif, qui englobait aussi les questions d'alignement, fut confiée à la Commission du feu. En 1840, un *Règlement supplémentaire à l'Ordonnance de 1812 pour la police du feu dans le district de la Communauté du Locle* confirmait la nouvelle répartition des tâches. A la suite de l'incendie de la Fleur-de-Lys en 1844, la Commission de reconstruction fut réactivée et chargée de dresser les plans de reconstruction (voir *rue Calame* et *Grand-Rue*).

La Municipalité formée en 1850 créa des départements: finances, police, feu et routes, chacun doté d'une commission. Aux termes de la nouvelle Loi municipale, la «police des alignements» revint au

Conseil municipal. La Commission de la police des constructions, créée par le gouvernement en 1833 et réactivée en 1844, fut dissoute en 1851 (ACo II: I 103). Il ne semble pas qu'une nouvelle Commission ait été immédiatement instituée, car le nouveau plan d'alignement ne fut dressé qu'à partir de 1853. Cette année-là, la Commission du feu fut réorganisée, conformément au *Règlement de police destiné à pourvoir à l'organisation et aux attributions des Commissions locales pour les incendies*, édicté par le canton en 1850. C'est alors ou en 1855 qu'une Commission des alignements lui fut subordonnée (PV 1855, ACo III: G vol.b). Par la suite, cette dernière fut subordonnée au Département des routes, des conflits de compétences ayant éclaté avec la Commission du feu (RCM 1855–1856; ACo II: H 225). Pour compléter le plan d'alignement de Knab, adopté en 1857, on édicta un *Règlement supplémentaire au compromis du village du Locle de 1837, concernant les alignements, l'ouverture et l'achèvement des rues, etc.* On y trouvait confirmées les compétences de la Commission d'alignement en ce qui concerne les autorisations de construire. En 1856, le directeur des incendies demanda qu'à la faveur d'une adjonction au Règlement cantonal du feu de 1850, les demandes d'autorisation de construire fussent adressées à la Commission du feu. Le règlement ne paraît pas

avoir été édicté; mais la Commission fonctionna jusqu'en 1889 comme instance de codécision parallèlement à la Commission d'alignement. En 1886, publication d'un *Règlement concernant les alignements, l'établissement des rues, des trottoirs, des canaux et la couverture du Bied dans le village du Locle*, à ce même moment, on pensait réintroduire le poste de directeur des Travaux publics (voir chap. 1.3.2). Mais c'est surtout après la réorganisation de l'Administration communale, en 1889, que se développa le Bureau communal des Travaux publics. En 1891, une Commission des Travaux publics fut créée (ACo III: Ga No 1). En 1912, règlement cantonal sur les constructions, révisé en 1921. En 1928: *Règlement sur la police du feu et les constructions*. En 1930: *Règlement communal sur les constructions*.

1.5 Formation professionnelle

1.5.1 Ecole industrielle et de dessin

En 1805, un «fonds applicable à l'instruction de la jeunesse du Locle», créé grâce à l'initiative privée, témoignait pour la première fois d'un besoin de modernisation de l'enseignement du dessin et, par là même, des transformations profondes qui affectaient alors la manufacture horlogère traditionnelle. Ouverture de l'école en 1819 seulement et regroupement, deux ans plus tard, avec l'ancienne école communale. Direction de l'établissement confiée à la Chambre d'éducation. Dans les années 1830 et 1840, cours spéciaux de mathématiques, physique, cosmographie, dessin linéaire, physique expérimentale, etc. «Sentant l'importance qu'aurait pour la prospérité de l'industrie et pour la culture de la jeunesse l'établissement d'une école gratuite de dessin», des particuliers lancèrent une souscription en 1830, opération à laquelle on intéressa aussi les horlogers œuvrant à l'étranger. Ouverture en 1831: Pierre-Elie Bovet, de Genève, fut engagé comme enseignant; pour sa part, le roi de Prusse – souverain de la Principauté – fonda par donation une collection de gravures. En 1844, intégration de l'Ecole de dessin à celle de la Chambre d'éducation. En 1850, la République récemment fondée institua l'école publique, laïque et obligatoire. En 1851, le gouvernement cantonal mit sur pied un cours de technologie «pour servir au développement et au perfectionnement de notre industrie». En 1853, loi cantonale encourageant l'ouverture d'écoles industrielles. Au Locle, des mesures furent prises, la même année, pour améliorer l'enseignement des mathématiques et rendre obligatoire celui du dessin; dans ce but, précédant La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, Le Locle fut la pre-

mière à ouvrir une école industrielle. Xavier Péquignot, qui dirigeait jusque-là l'Ecole normale des instituteurs du Jura bernois, en devint le directeur et l'organisateur. L'enseignement du dessin – donné par Bovet (voir ci-dessus) – était reconnu d'importance majeure. La loi cantonale de 1872 permit l'ouverture, en outre, d'écoles secondaires. En 1897, les cours commerciaux dispensés à l'Ecole industrielle furent regroupés pour former l'Ecole de commerce. Quant à l'Ecole normale, qui avait pris un certain essor (1893: cours normal froebélien), elle fut fermée en 1936. Bibl. 1) Dubois 1896. 2) *Centenaire* 1955.

1.5.2 Ecole professionnelle

Fondée en 1881 par la Société d'enseignement professionnel, de statut privé, pour dispenser aux ouvriers et apprentis un enseignement complétant la formation élémentaire (cours commerciaux, français, arithmétique, calligraphie), ainsi que des cours de dessin. La loi cantonale de 1898 sur la formation professionnelle permit de conférer à l'établissement un statut communal. Dès 1901, cours de couture; en 1905, ouverture de l'Ecole ménagère, dont les cours devinrent progressivement obligatoires, de 1908 à 1912, pour les écolières du primaire. En 1919, les cours de formation professionnelle devinrent obligatoires pour tous les apprentis. En 1924, la fréquentation des cours de dessin fut rendue obligatoire pour toutes les professions masculines. Le Locle avait, à cet égard, anticipé cette loi en imposant, dès 1910, le dessin de métier: tracés géométriques divers; dessin à l'usage des artisans de tous les métiers, dessin pour mécaniciens, dessin décoratif pour jeunes gens et pour jeunes filles, cours de modelage, dessin artistique. Bibl. 1) *Histoire* 1914. 2) Frauenfelder 1938.

1.5.3 Ecole d'horlogerie, Technicum

En 1827, fondation d'un atelier d'horlogerie; aménagé dans l'Hospice des vieillards (*Crue de la Côte* No 24), ouvert l'année précédente: l'atelier était destiné aux orphelins locataires de la maison. Certains d'entre eux furent confiés, comme apprentis, à des horlogers. David Bugnon, maître d'atelier, initia ses élèves à la fabrication des ébauches; à partir de 1830, Pierre-Frédéric Montandon enseigna en plus, le finissage. Après quatre ans de formation, les apprentis étaient placés chez des horlogers, chez qui ils apprenaient la fabrication des échappements, ancrs ou cylindres, les repassages, les remontages, etc. En 1848, l'effectif des internes et externes était de 40. En 1867, construction d'un atelier et d'un dortoir en annexes à l'hospice (côté pente). En 1879, fermeture de l'atelier, une école d'horlogerie ayant été ouverte entre-temps; les

fonds à disposition servaient à financer les apprentissages auprès de maîtres horlogers.

Une première démarche en faveur d'une formation «scientifique» des horlogers fut faite en 1827, année où l'on projeta de donner un «cours public de géométrie et de mathématiques appliqué à l'industrie horlogère». En 1828, engagement pour trois ans de François Bresson (Maturin Besson selon certaines sources), diplômé de l'Ecole polytechnique de Paris. Il partageait sa semaine entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds. Malgré la suppression de ses cours, en 1833, c'est à son école qu'étaient formés les horlogers les plus connus du Locle au XIXe s.

En 1867, deux ans après la fondation de l'Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, le Bureau de contrôle du Locle envisagea à son tour la fondation d'un établissement semblable. Celui-ci ouvrit ses portes le 1er juin 1868 dans le Palais des postes. Aucun des candidats briguant la direction de l'Ecole n'étant retenu, ce fut Jules Grossmann, membre du jury, qui la prit et qui la garda jusqu'en 1902 (voir *av. du Technicum*, Monument Grossmann). L'homme, d'origine allemande, était l'auteur d'un ouvrage standard sur la théorie de la régulation. En 1887, année même de l'inauguration d'un nouvel édifice que le Bureau de contrôle avait fait construire (*rue JeanRichard 9*) à son propre usage et pour l'Ecole d'horlogerie, une section de mécanique fut ouverte, fait significatif des débuts de la mécanisation de l'horlogerie traditionnelle. L'effectif des élèves, qui était de 5 lors de l'ouverture, s'élevait à 49 en 1895, non compris 16 élèves mécaniciens. En 1900, ouverture de la section des monteurs de boîtes et de celle de gravure et ciselure. La première n'avait pas de précédent, la seconde était la réplique de l'Ecole des arts appliqués fondée en 1870 dans la ville voisine: jusque-là, cette formation était dispensée à l'Ecole primaire et à l'Ecole professionnelle (cours de dessin, voir ci-dessus). «Tout cela formait un ensemble assez difficile à diriger, manquant de cohésion et aussi d'unité dans la direction.» C'est pourquoi les classes professionnelles furent réunies en un Technicum en 1901. En 1903, emménagement dans le nouveau bâtiment, à l'*av. du Technicum* No 26. Le Technicum comptait cinq sections: horlogerie, montage de boîtes, art industriel, mécanique et, à partir de 1904, électrotechnique. En dépit de cette centralisation, l'administration de l'établissement demeura assez fédéraliste: chaque section avait son directeur technique, responsable d'une commission spécifique; ensemble, elles formaient la Commission du Technicum, dont le Bureau constituait l'exécutif de l'Ecole. Le diplôme délivré par le Technicum donnait accès à l'Ecole d'ingénieurs



Fig. 11 Le Locle, Technicum. De g. à d. et de h. en b.: électrotechniciens, un atelier d'horlogerie, la forge, entrée principale, la chambre à souder, à l'école d'art industriel, les mécaniciens au travail. Tiré de: *L'Education en Suisse*, Genève 1921, p. 206.

de l'Université de Lausanne. Un contrat liait les élèves à l'Ecole; les articles et produits, hormis ceux de la section d'horlogerie, étaient propriété de l'Ecole et vendus par elle. Les filles y étaient admises et formées comme régleuses ou sertisseuses. L'Ecole était équipée d'un observatoire astronomique et abritait le Bureau communal officiel d'observation de montres. En 1913, le Technicum comptait 352 élèves. En 1921, fermeture de l'Ecole des arts industriels, dotée d'un Musée d'art décoratif. A La Chaux-de-Fonds en revanche, le Technicum, créé en 1918 seulement, accueillait en 1922 l'Ecole des arts appliqués, fondée en 1870 (Ecole des arts industriels). C'est dans ce contexte que, de 1911 à 1914, avait pris place la «nouvelle section» fondée par Charles L'Eplattenier, de laquelle sortira le futur Le Corbusier. En 1933, la crise économique contraignit les deux Technicums du Locle et de La Chaux-de-Fonds à fusionner pour former le Technicum neuchâtelois, dont les cours étaient uniformisés et réorganisés. Bibl. 1) Dubois 1896. 2) Grossmann 1911. 3) *Histoire* 1914. 4) Frauenfelder 1938. 5) Montandon 1952, p. 7-8. 6) *Centenaire* 1955. 7) *INSA* 3 (1982), p. 139-141.